



## Comment les personnes issues de l'asile se logent-elles ? Défis et possibilités d'action

*Corinna Heye, raumdaten, Zurich*

Comment les personnes issues de l'asile se tirent-elles d'affaire sur le marché libre du logement ? Qu'est-ce qui influe leur choix d'un lieu de domicile ? Une étude de raumdaten & sotomo présente des résultats empiriques, assortis de commentaires émis par des experts.

Les réfugiés reconnus, les cas de rigueur et les réfugiés admis à titre provisoire sont des personnes issues de l'asile qui peuvent choisir librement leur lieu de résidence, avec toutefois certaines restrictions. Contrairement aux requérants d'asile, ce sont des acteurs indépendants sur le marché du logement. Où et comment vivent ces personnes, toujours plus nombreuses ? Dans quelle mesure leurs conditions de logement sont-elles contraignantes et problématiques ? Assiste-t-on à des processus de ségrégation spatiale ? Quels sont les facteurs qui entravent l'intégration et que peut-on faire pour améliorer cette dernière ?

Les conditions de logement des personnes issues de l'asile sont plutôt précaires. Ce sont surtout les personnes admises à titre provisoire (permis F) qui sont désavantagées en raison de leur statut. Les experts interrogés constatent que la précarité des conditions de logement des personnes issues de l'asile a tendance à perdurer.

Lorsqu'elles déménagent, les personnes issues de l'asile ont tendance à s'installer dans des communes abritant déjà de nombreuses personnes originaires de pays similaires. Malgré une ségrégation spatiale supérieure à la moyenne, on ne peut pas parler d'isolement spatial. Il n'y a guère d'immeubles d'habitation qui abritent exclusivement des réfugiés.

Les personnes issues de l'asile se concentrent de façon frappante dans les villes-centres de plus ou moins grande taille. Elles vivent particulièrement rarement dans l'espace rural. L'analyse de leur mobilité résidentielle montre qu'au moment où elles peuvent choisir librement leur lieu de domicile, elles fuient littéralement les régions rurales. Les raisons de ce mouvement sont multiples. L'analyse empirique révèle que l'attitude de la population suisse locale à l'égard de la migration influence la mobilité résidentielle. D'après les experts, ce ne sont non seulement la tolérance et l'anonymat qui jouent un rôle, mais aussi la proximité de places de travail et d'offres spécifiques à la culture d'origine prévalant dans l'espace urbain.

Cependant, toujours selon leurs dires, l'attitude des autorités communales joue un rôle particulièrement important. Alors que certaines communes, notamment urbaines, proposent des mesures de soutien, d'autres créeraient volontairement des obstacles. Les personnes issues de l'asile sont en outre confrontées à des préjugés de la part des bailleurs. Tout bien considéré, le principal défi est cependant moins le passage des logements réservés aux requérants d'asile au premier appartement «à soi» que l'intégration à long terme dans le marché du logement.

De l'avis des experts, l'amélioration des conditions de logement des personnes issues de l'asile est étroitement liée à l'élargissement de l'offre de logements destinés aux personnes défavorisées sur le plan social. C'est la seule manière d'empêcher certains bailleurs de louer des logements de mauvaise qualité, sur-occupés, à des prix surfaits.

Les garanties de loyer à l'égard des bailleurs sont considérées comme une mesure efficace en vue de stabiliser la situation de logement.

Enfin, l'amélioration du «savoir habiter» joue un rôle clé. Pour cela, il est impératif de développer l'offre d'accompagnement à long terme en matière de logement. Le logement est un élément crucial de l'intégration. Les programmes d'intégration cantonaux, qui n'abordent aujourd'hui le sujet que de façon marginale, devraient en tenir compte.

Référence:

raumdaten & sotomo, *Conditions de logement des personnes issues de l'asile. État des lieux et défis en Suisse. Résumé*, Office fédéral du logement, Granges, 2017.

raumdaten & sotomo, *Wohnsituation von Personen mit Asylhintergrund. Zustand und Herausforderungen in der Schweiz*, (rapport complet en allemand), Office fédéral du logement, Granges, 2017.